

# **Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2014 de la Société Suisse de sociologie**

Lieu : Haute Ecole Pédagogique de Fribourg, Salle D0.26. Dans le cadre du colloque : « Sociological perspectives in Research on Education in Switzerland », organisé par le Comité de recherche en sociologie de l'éducation.

Date : vendredi 14 novembre 2014, 12h00-13 h15

Membres du comité présents : Mme/M. Muriel Surdez (présidente), Ben Jann (vice-président), Christian Imdorf, Christian Suter (rédacteur en chef de la Revue)

Membres présents : Mme/M. Dr. Alpha Grace, Moritz Rosenmund, Nora Linder, Maik Hömke, Irene Kriesi, Fassa Farinaz, Regula Julia Leemann, Philippe Losego, Gaële Goastellec, Michael Beck, Alex Knoll et Christoph Maeder

Excusés : Mme/M. Herbert Ammann, Rainer Diaz-Bone Thomas Eberle, Walo Hutmacher, Daniel Kuenzler René Knusel, , Ueli Mäder, et Sabine Makowka

## **Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour de l'AG
2. Procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports d'activité
  - Rapport de la présidente
  - Revue suisse de sociologie / **Christian Suter**
  - Bulletin
  - Editions Seismo / **Christophe Maeder**
4. Comptes 2013 et budget 2014
5. Rapport des réviseurs
6. Décharge du comité
7. Approbation de la nomination d'un nouveau membre du Comité
8. Divers

### **1. Ordre du jour de l'Assemblée générale**

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

### **2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2013 à Berne est approuvé sans modification.

### 3. Rapports d'activités

#### a) Rapport du président :

La présidente relève que 2014 est une année de transition marquée par l'installation de la présidence et du secrétariat à Fribourg. Le comité s'est réparti les tâches : Ben Jann est vice-président, chargé des questions internationales, Jürg Rössel de l'informatique, Nicky Le Feuvre est la secrétaire générale-trésorière et Christian Suter reste le rédacteur en chef de la Revue. Christian Imdorf, Eric Widmer et Rainer Diaz-Bone complètent le comité.

*Transition* : Muriel Surdez rappelle que lors de la dernière AG, l'ancien président Eric Widmer, avait informé de la nouvelle réglementation de l'Académie suisse des Sciences humaines et sociales (ASSH) pour les demandes de subsides. Les membres avaient demandé d'écrire une lettre de désapprobation qui a bien été envoyée. La procédure est toutefois restée telle qu'annoncée, les dépenses courantes des comités de recherche n'étant plus financées. Par contre, ces derniers ont la possibilité de demander de l'argent pour l'organisation des colloques/events. Le Board a décidé d'inviter chaque année en janvier les responsables des comités afin de renforcer les liens entre eux et le Board et de planifier les demandes. En 2014, les deux comités de recherche « Religion » et « Sociologie de l'art » ont sollicité et obtenu des subventions pour 2015.

*Site Web* : La présidente souligne qu'il importe de continuer le travail entrepris par Eric Widmer. Le comité vise à augmenter la visibilité de certaines rubriques et à rendre l'accès complètement libre. Jürg Rössel en est chargé. Christoph Maeder émet le souhait de revenir à un site web correspondant au modèle de l'ASSH et géré par elle. Selon lui, ce serait beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de gain dans le futur. Ben Jann partage cet avis. La présidente va prendre contact avec l'ASSH afin d'évaluer la possibilité et le coût de ce transfert et d'examiner comment s'organise la mise des informations sur le site. Elle signale qu'il n'est pas forcément opportun de revenir sur des décisions au lieu de s'occuper des contenus. Elle souhaite d'ailleurs que les différents instituts et départements de sociologie transmettent à la SSS leurs annonces de cycles de conférences, congrès, colloques ou autres afin de les centraliser sur le site. Elle enverra un courrier en ce sens aux responsables actuels.

*Activités ASSH* : Cette année, la SSS a reçu beaucoup de sollicitations de l'ASSH.

- La SSS va participer au cycle de conférences publiques « La Suisse n'existe pas » en collaboration avec l'Association suisse des politiques sociales (prof. Jean-Michel Bonvin). Une table-ronde sera organisée à Fribourg en automne 2015 sur le thème « Existe-t-il un Etat social suisse ? », avec un accent sur les différences de perceptions et de pratiques entre Suisse romande et alémanique. Stéphane Rossini, qui vient d'être élu président du Conseil national et qui est spécialiste des politiques sociales, a donné son accord.
- L'ASSH a lancé depuis 2013 un projet d'évaluation des disciplines en sciences humaines et sociales en demandant aux sociétés membres de participer à une réflexion autour des critères adaptés à chaque discipline. Ce sujet a suscité de longues discussions au sein du comité SSS. S'ensuivra un prochain bulletin thématique, vraisemblablement une table ronde au prochain congrès SSS en 2015. A aussi été obtenu un financement de l'ASSH pour l'engagement d'un postdoc pour faire un enquête auprès de l'ensemble de nos membres ou des postdocs en sociologie.

*Congrès SSS 2015 et 2017*. La présidente rappelle d'abord que les demandes de financement doivent être anticipées. Il n'y a plus versement chaque année de 10'000 francs. Pour le congrès de 2017 il faudra faire la demande avec lieu, date, thème,

conférenciers, en mars 2016 au plus tard. Il est évoqué la possibilité de demander aux collègues lucernois, ce qui est soutenu par l'Assemblée.

Muriel Surdez informe que le congrès 2015 aura lieu à Lausanne du 3 au 5 juin 2015. Elle rappelle que le délai pour proposer des panels et des ateliers est le 30 novembre 2014, en renvoyant au site web. Elle indique les keynote speakers. Des membres signalent que le délai pour les propositions est trop court. La présidente explique que la thématique a été transmise aux membres et comités de recherche il y a plusieurs mois et que le délai est dû au fait que Lausanne a repris l'organisation au pied levé.

*Bulletin* : Le comité se demande s'il est pertinent d'imprimer les deux Bulletins annuels ou s'il ne serait pas plus efficace de les envoyer par mail. Les Editions Seismo ne sont pas défavorables car elles recevraient toujours un financement de la SAGW pour le Layout. Christoph Maeder pense que le Bulletin relatant les activités doit être maintenu sous forme papier pour un souci d'archivage. L'Assemblée renvoie la discussion au Comité. Le bulletin no. 2 de 2014 paraîtra fin janvier ou février 2015.

## **b) Revue Suisse de Sociologie**

Christian Suter, rédacteur en chef, informe que 3 numéros de la Revue Suisse de Sociologie ont été publiés en 2013. Il précise que la répartition entre les articles en français et en allemand est environ 50/50.

Il relève que la visibilité de la Revue sur le Web n'est pas optimale et qu'il faut trouver une solution plus générale. Le fonctionnement avec Seismo et la transmission des données avec le secrétariat SSS sont eux au point. Il rappelle que la Revue est en open access sur le site web sgs-sss.ch dès que le numéro suivant est sorti, ce qui correspond aux consignes de l'ASSH. Cette dernière a financé la Revue à hauteur d'environ 30'000 francs auxquels s'ajoutent les dons des universités. Il remercie chaque donateur pour sa générosité.

Christian Suter informe ensuite qu'il souhaite mettre un terme à son engagement pour la Revue, vu le temps que cela prend et qu'il faut prévoir la repourvue de son poste mais qu'il va assurer sa succession. Pour terminer, il communique deux informations supplémentaires. L'acceptation de la Revue pour le « social citation index » n'a pas abouti, pour des raisons de nombres de citations insuffisantes, en partie dû au bilinguisme. A la question de Christoph Maeder de savoir si cela signifie que cette option est définitivement refusée, Christian Suter répond qu'il faut un changement important pour améliorer la visibilité, par exemple en intégrant un portail de revues plus connu. Le rédacteur en chef annonce enfin que l'article de Jonna Milena Blanck, Benjamin Edelstein, Justin J.W. Powell : *Persistente schulische Segregation oder Wandel zu inklusiven Bildung? Die Bedeutung der UN-Behindertensrechtskonvention für Reformprozesse in den deutschen Bundesländern*, Revue Suisse de Sociologie, vol. 39, cahier 3, p. 267-292, a gagné le prix Fritz Thyssen pour la qualité du meilleur article en langue allemande. Il est très content de terminer par cette heureuse nouvelle.

La présidente remercie Christian Suter et demande si l'assemblée si elle est d'accord que l'on passe à l'acceptation des comptes avant que des membres se rendent à l'ouverture de la Conférence « Sociological perspectives in Research on Education in Switzerland ». L'assemblée accepte cette modification de l'ordre du jour.

#### **4. Comptes 2013 et budget 2014**

Les comptes 2013 de la Société suisse de sociologie présentent un bénéfice de Fr. 590.72. Le total des dépenses est de Fr. 144'190.23 et celui des recettes s'élève à Fr. 144'780.95.

Le budget 2014 a été calqué sur celui de l'année précédente. Les quelques modifications sont dues à l'adoption des nouvelles règles de subsides l'ASSH (il apparaîtra 20'000 tous les deux ans pour le colloque bisannuel et non plus 10'000 chaque année) et une augmentation des frais de secrétariat dus à la mise en route du nouveau secrétariat à Fribourg par Catherine Marin-Descloux qui exerce en indépendante.

#### **5. Rapport des réviseurs**

La secrétaire lit le rapport des réviseurs de comptes, MM. Jean-Pierre Fragnière et Jürg Schaufelberger, daté du 24 février 2014 qui accepte les comptes et demande décharge à l'assemblée.

#### **6. Décharge du comité**

Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

#### **Reprise du point 3 de l'ordre du jour. Rapport Activité Editions Seismo**

Christoph Maeder en tant que membre du Conseil d'administration, informe que l'Assemblée générale s'est tenue à Berne le 9 juin 2014. Les finances de Seismo sont bonnes et l'activité en expansion, notamment les publications francophones. La diffusion et la publicité devraient être encore améliorées.

Il annonce le prochain départ à la retraite de M. Rusterholz qui a prolongé toutefois de deux ans. Cela pose la question de l'avenir de l'entreprise auquel le Conseil d'administration réfléchit selon plusieurs modèles : vente à une autre maison d'édition, ou collaboration avec d'autres, focalisation sur des tâches plus restreintes, etc...

A la question de savoir si la politique d'open access du FNS et l'annonce qu'il ne subventionnerait plus l'impression de livres a des conséquences importantes. M. Maeder pense que ce n'est pas dramatique. Cela risque d'être un peu difficile pour les thèses, mais le FNS devrait encore subventionner le layout, qui est le coût principal.

#### **7. Approbation de la nomination d'un nouveau membre du Comité**

L'élection de Rainer Diaz-Bone (Université Lucerne), qui a rejoint le comité au début 2014, est approuvée par l'assemblée à l'unanimité.

#### **8. Divers**

La présidente informe de la création de l'Association valaisanne des professionnels en sciences humaines et sociales ce dont elle se réjouit.

L'assemblée générale se termine à 13h15.

Fribourg, novembre 2014, Catherine Marin-Descloux/Muriel Surdez